

A. WOELFLÉ

# Éléments statistiques sur les ruptures de contrats d'apprentissage

Direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi (Direccte)



# Objet de la présentation

- Sur la campagne 2013/2014, un quart des nouveaux apprentis ont rompu leur contrat en Ile-de-France.
- Ce chiffre peut paraître élevé mais l'examen plus détaillé du parcours de ces jeunes apprentis permet de nuancer cette donnée « brute »
- L'examen des ruptures se fera selon les caractéristiques des apprentis et de leurs employeurs: type de contrat, niveau de diplôme préparé, secteur d'activité et métiers préparés.

## Sources et méthodologie

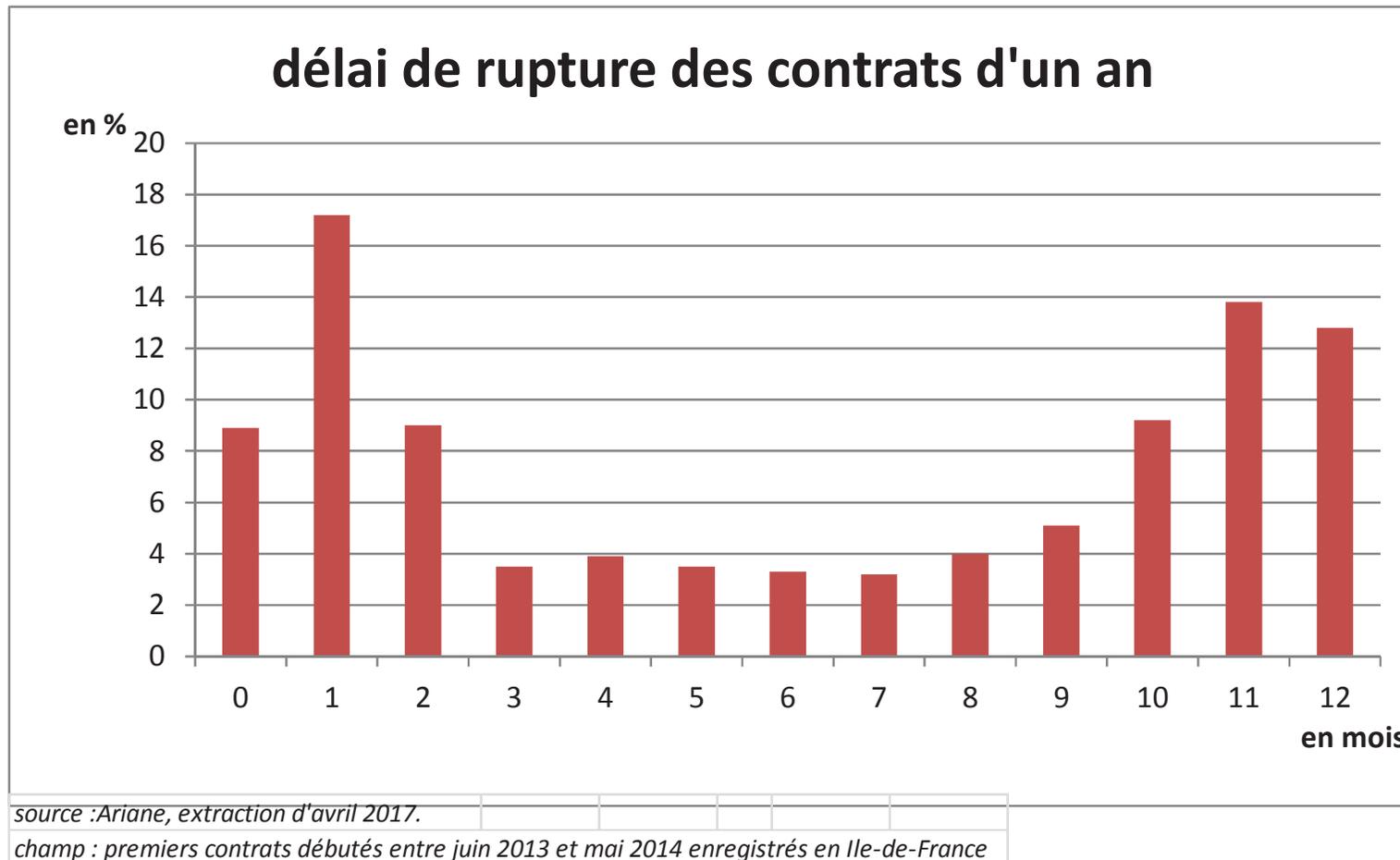
- Les données des contrats d'apprentissage, enregistrés par les organismes consulaires, sont déposées dans l'extranet Ari@ne.
- Une extraction de la base Ari@ne permet ainsi d'avoir l'ensemble des informations issues du cerfa renseigné par l'employeur, l'apprenti et l'organisme de formation.
- Afin d'avoir le recul nécessaire, les contrats étudiés sont ceux de la campagne 2013/2014, qui sont désormais achevés. L'étude s'est portée sur les jeunes qui sont entrés en apprentissage lors de cette campagne (les primo-apprentis), donc en excluant les jeunes déjà en apprentissage les années précédentes et qui poursuivaient leur formation.
- Utilisation d'une analyse logistique pour vérifier les facteurs les plus influents sur le taux de rupture « toutes choses égales par ailleurs »

## Données générales de la campagne 2013/2014

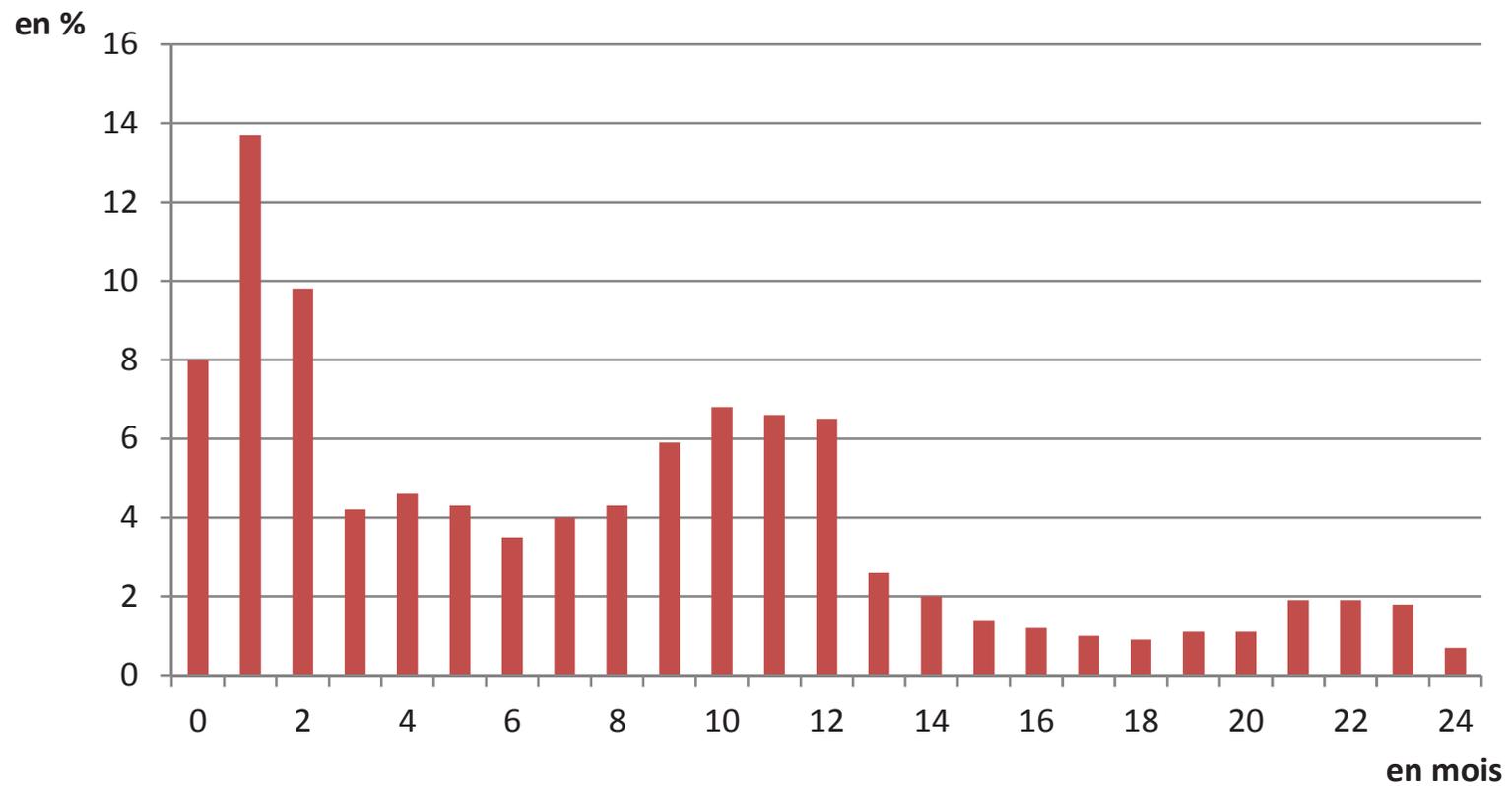
- 55 000 contrats d'apprentissage débutés entre juin 2013 et mai 2014
  - dont 36 870 nouvelles entrées
- 25 % de contrats rompus chez les primo-apprentis.
- Moyenne en France : 29 %
- Peu d'évolution depuis la campagne 2009/2010

- 
- Plus la durée de contrat est longue, plus le risque de rupture est élevé
    - 12 % des contrats d'1 an sont rompus
    - 33 % des contrats de 2 ans
    - 39 % des contrats de 3 ans
  
  - Les périodes de ruptures se situent majoritairement en début et en fin de contrat.

- Un tiers des ruptures interviennent dans les 2 premiers mois



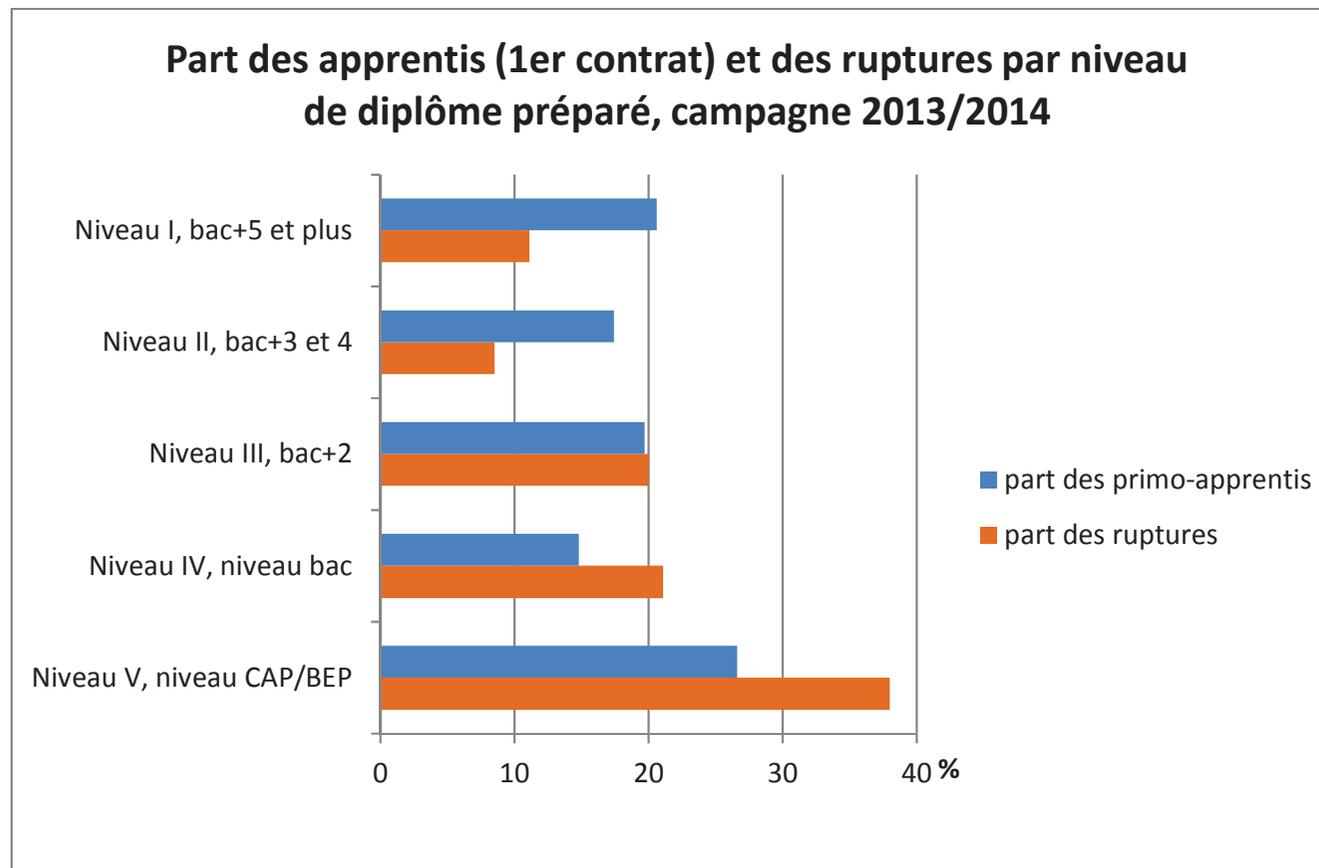
## délai de rupture des contrats de deux ans



source :Ariane, extraction d'avril 2017.

champ : premiers contrats débutés entre juin 2013 et mai 2014 enregistrés en Ile-de-France

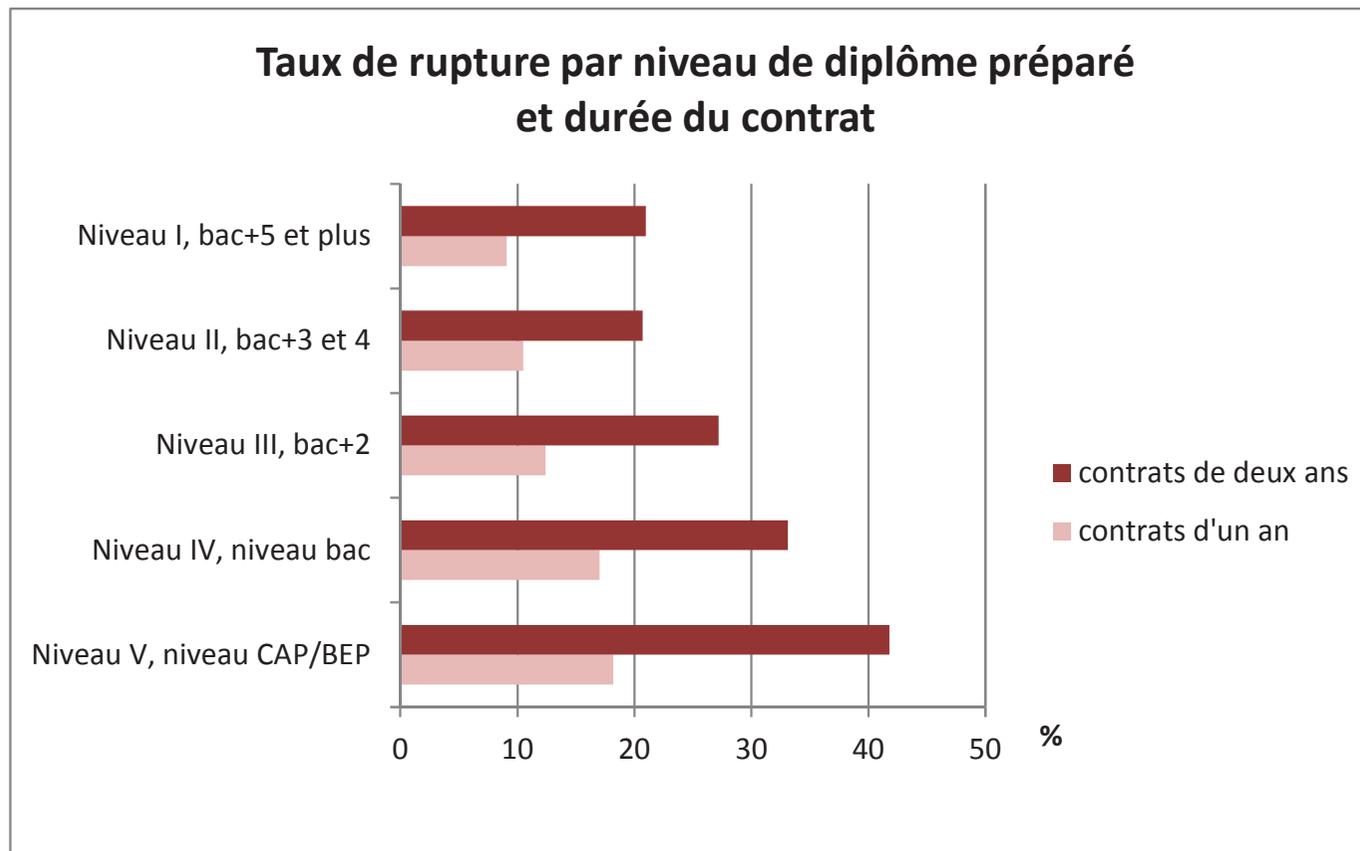
- Les jeunes préparant un CAP ou un baccalauréat professionnel représentent 41 % des primo-apprentis mais 59 % des ruptures



source :Ariane, extraction d'avril 2017.

champ : premiers contrats débutés entre juin 2013 et mai 2014 enregistrés en Ile-de-France

- Durée du contrat et niveau de diplôme préparé ont une forte influence sur le taux de rupture



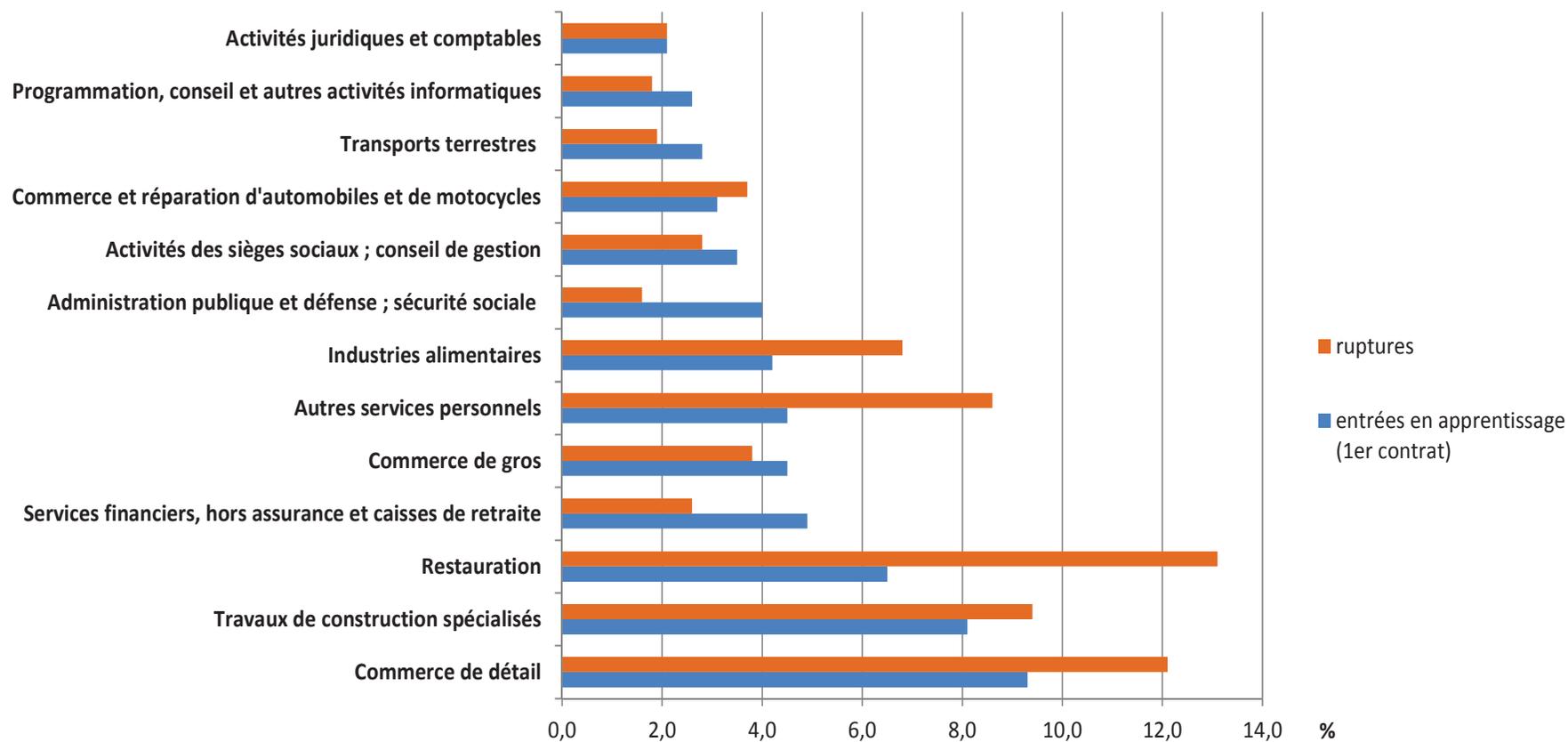
source :Ariane, extraction d'avril 2017.

champ : premiers contrats débutés entre juin 2013 et mai 2014 enregistrés en Ile-de-France

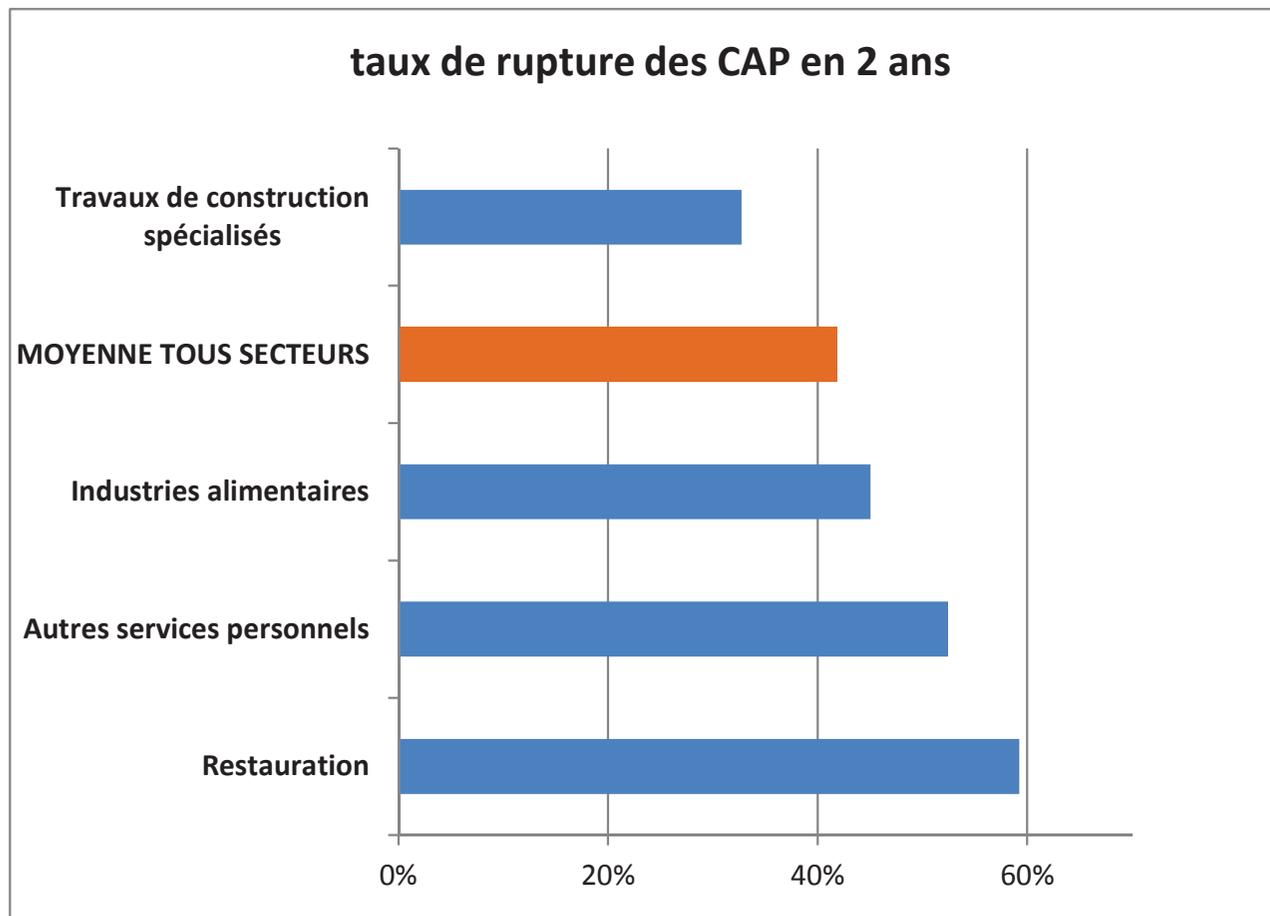
- Les secteurs d'activité les plus exposés aux ruptures sont :

	taux de rupture
restauration	50 %
service à la personne (coiffure-esthétique)	48 %
industries alimentaires	40 %
commerce	32 %
travaux de construction spécialisés	29 %

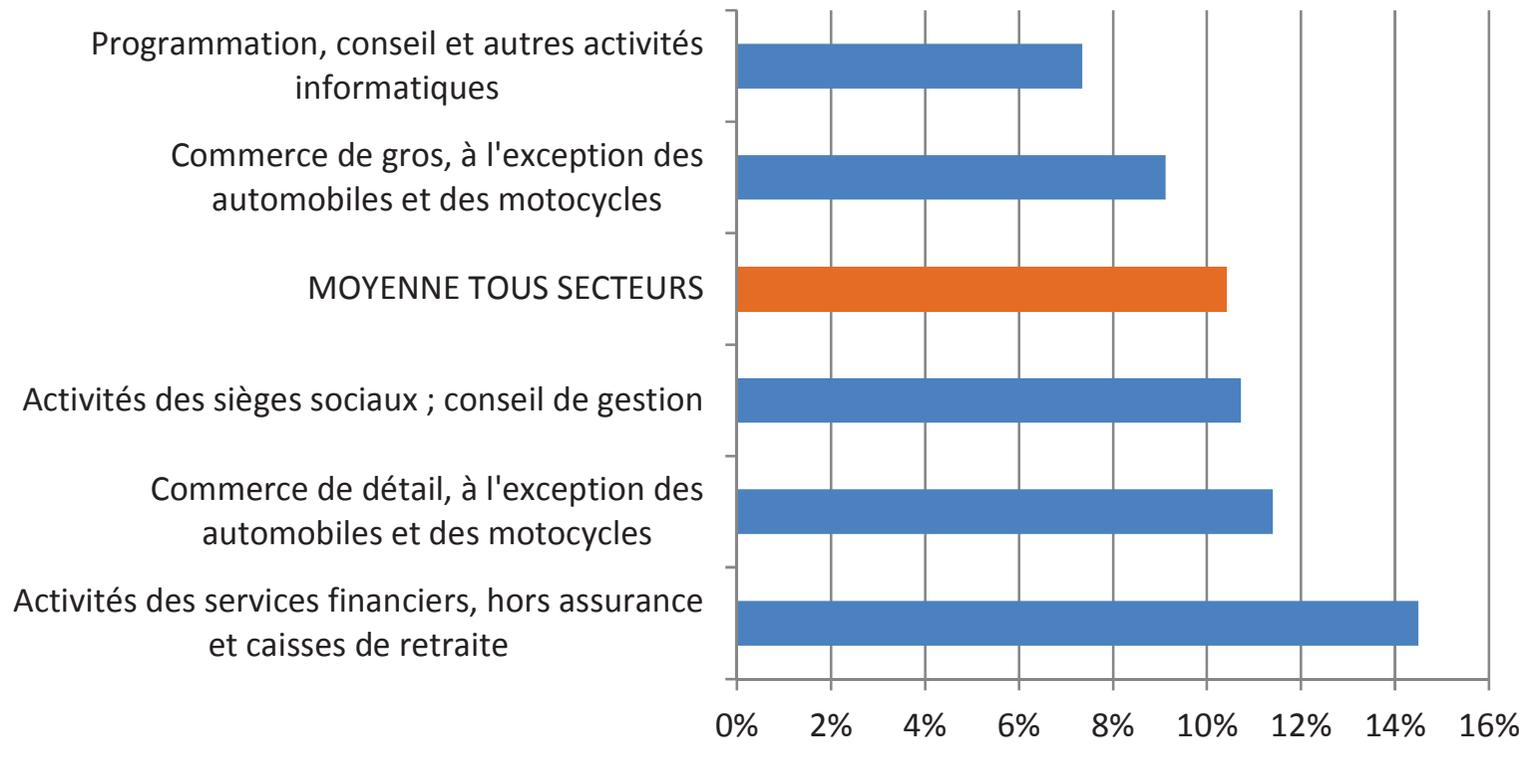
### Part des principaux secteurs d'activité, campagne d'apprentissage 2013/2014



- à caractéristique de contrat similaire (niveau de diplôme et durée), certains secteurs sont plus exposés aux ruptures



## taux de rupture des licences en 1 an





Les taux de rupture décroissent avec la taille de l'établissement employeur : 38 % dans les établissements de moins de 10 salariés contre 13 % dans ceux d'au moins 250 salariés.

Deux facteurs explicatifs :

Une majorité de petits établissements dans les secteurs les plus exposés aux ruptures (restauration, commerce, coiffure-esthétique)

Les apprentis des niveaux de formation les plus élevés sont davantage présents dans les grandes entreprises.

Néanmoins, la taille de l'établissement peut avoir un effet sur le risque de rupture.

Exemple du commerce de détail : les établissements de moins de 10 salariés représentent 55 % des recrutements du secteur mais 65 % des ruptures

- 
- La régression logistique permet de faire la part des facteurs les plus influents sur la rupture:
    - La durée du contrat
    - Le secteur d'activité
    - La taille de l'établissement employeur



Un apprenti qui rompt son contrat n'abandonne pas pour autant l'apprentissage

→ 40 % des ruptures sont suivies d'un deuxième contrat

→ au final, 15 % des primo-apprentis abandonne l'apprentissage dans l'année suivant leur rupture

→ le taux d'abandon en Ile-de-France est inférieur à celui constaté en France entière qui est de 22 % (estimation de la Dares)



Les constats effectués sur les ruptures se retrouvent pour les abandons

Le taux d'abandon décroît avec le niveau de diplôme : il est de 21 % pour les CAP et de 8 % pour les masters

Les métiers de la restauration connaissent le plus fort taux d'abandon (22 %) suivis de ceux de la construction et des services aux personnes (18 %).

# Analyse logistique des ruptures

- L'analyse logistique permet d'isoler l'effet de chaque facteur qui influe sur les ruptures de contrats d'apprentissage « toutes choses égales par ailleurs »

Effet des caractéristiques des contrats sur la probabilité de rupture	
Caractéristiques de l'apprenti	Valeur estimée
<b>Sexe</b>	
Femme/homme	1.156
<b>Âge</b>	
Moins de 20 ans/24 ans et plus	1.325
20 à 23 ans/24 ans et plus	0.958
Caractéristique du contrat	
<b>Niveau de diplôme préparé</b>	
Niveau V/niveau I	1.800
Niveau IV/niveau I	1.505
Niveau III/niveau I	1.254
Niveau II/niveau I	1.097
<b>Durée du contrat</b>	
2 ans/1 an	2.519
3 ans/1 an	4.015

Caractéristiques de l'employeur	Valeur estimée
<b>Taille de l'établissement</b>	
Moins de 10 sal./250 sal. et plus	2.109
10-19 sal./250 sal. et plus	1.438
20-49 sal./250 sal. et plus	1.339
50-99 sal./250 sal. et plus	1.171
100-249 sal./250 sal. et plus	0.955
<b>Secteur d'activité (A17)</b>	
C1 - Fabrication de denrées alimentaire/FZ - Construction	1.575
C3 - Fabrication d'équipements électriq/FZ - Construction	0.925
C4 - Fabrication de matériels de transp/FZ - Construction	0.831
C5 - Fabrication d'autres produits indu/FZ - Construction	1.088
DE - Industries extractives, énergie,/FZ - Construction	0.846
GZ - Commerce ; réparation d'automobile/FZ - Construction	1.267
HZ - Transports et entreposage/FZ - Construction	1.204
IZ - Hébergement et restauration/FZ - Construction	2.514
JZ - Information et communication/FZ - Construction	1.112
KZ - Activités financières et d'assuran/FZ - Construction	1.239
LZ - Activités immobilières/FZ - Construction	1.445
MN - Activités scientifiques et techniq/FZ - Construction	1.266
OQ - Administration publique, enseignem/FZ - Construction	0.695
RU - Autres activités de services/FZ - Construction	1.382
ZZ - Autre/FZ - Construction	1.160



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**